RCS: VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe: 6903

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 00039

Numéro SIREN: 321 562 415

Nom ou dénomination : NOVANCES

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2022 sous le numéro de dépôt A2022/003858

NOVANCES

Société par actions simplifiée au capital de 2 100 000 euros Siège social : Le Parc Millésime, 119, rue Michel Aulas 69400 LIMAS 321 562 415 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 18 OCTOBRE 2022

Le 18 octobre 2022, A 16 heures,

Monsieur Pascal JOURDAN,

agissant en qualité de Président de la société NOVANCES sus-désignée.

Rappelle

Qu'aux termes d'une décision unanime des associés du 20 juin 2022, la collectivité des associés a donné tous pouvoirs au Président et/ou aux Directeurs Généraux avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet de constater la réalisation des conditions suspensives affectant la nomination de Monsieur Quentin LOUIS en qualité de Directeur Général, savoir : l'inscription au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et l'inscription en qualité de commissaire aux comptes auprès du Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C),

Et constate l'inscription de Monsieur Quentin LOUIS au tableau de l'Ordre des Experts Comptables, en qualité d'Expert-Comptable et son inscription en qualité de commissaire aux comptes auprès du Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C).

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Président

Signé électroniquement le 18/10/2022 par Pascal Jourdan

NOVANCES

Société par actions simplifiée au capital de 2 100 000 euros Siège social : Le Parc Millésime, 119, rue Michel Aulas 69400 LIMAS 321 562 415 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS

LES SOUSSIGNÉS:

Monsieur Christophe ALEXANDRE

Monsieur Stéphane DOMINE

Monsieur Julien DUPRAZ

Madame Stéphanie FLEUR

Monsieur Laurent GILLES

Monsieur Jean-Pierre GIRAUD

Monsieur Johann GUILLET

Monsieur Olivier HULIN

Monsieur Pascal JOURDAN

La société NOVANCES GRAND LYON, SAS représentée aux présentes par son Président, M. Pascal JOURDAN

Madame Guillemette REY-LESCURE

Monsieur Christophe PERRUELLE

Madame Virginie RAFFIN

Monsieur Gauthier RAVAT

Monsieur Jacques STOULS

Détenant ensemble 50734 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée NOVANCES désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société NOVANCES et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 20 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du président,
- le texte des projets de décisions,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Agrément d'un nouvel associé,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés décide d'agréer le prêt de consommation d'une action devant être consenti par la société NOVANCES GRAND LYON au profit de Monsieur Quentin LOUIS, expert-comptable, né le 5 mai 1988 à BOURG EN BRESSE (Ain) demeurant 39, rue du magnolia 01240 St Paul de Varax, et, ce dernier en qualité de nouvel associé à compter de la régularisation dudit prêt.

DEUXIEME DÉCISION

La collectivité des associés sur proposition du président, décide de nommer en qualité de Directeur Général, sous conditions suspensives de son inscription au tableau de l'Ordre des Experts Comptables Auvergne-Rhône-Alpes et de son inscription en qualité de commissaire aux comptes auprès du Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C):

Monsieur Quentin LOUIS Né 05/05/1988 à Bourg en Bresse (AIN) De nationalité française Demeurant 39, rue du magnolia 01240 St Paul de Varax.

Ce dernier précédemment agréé en qualité de nouvel associé, a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les présentes fonctions et que rien ne s'opposait à l'exercice desdites fonctions.

Il disposera des mêmes pouvoirs de direction et de représentation légale de la société que le Président et sera soumis aux mêmes limitations.

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au Président et/ou aux Directeurs Généraux avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet de constater par un procès-verbal, la réalisation des conditions suspensives susmentionnées.

QUATRIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

En accord entre les soussignés, les présentes ont été signées par la mise en œuvre d'un processus de signature électronique permettant de procéder à la manifestation du consentement de chaque signataire par l'apposition d'une signature électronique sur un document dématérialisé. Chaque signataire déclare accepter que les présentes soient signées par l'intermédiaire de la plateforme de signature électronique jesignexpert.com.

Signatures :

Signé électroniquement à la date figurant sous chacune des signatures ci-après.

Laurent GILLES
Signé électroniquement le 20/06/2022 par





Jean-Pierre GIRAUD Signé électroniquement le 20/06/2022 par Jean Pierre Giraud



Olivier HULIN Signé électroniquement le 20/06/2022 par Olivier Hulin



Christophe PERRUELLE

Signé électroniquement le 20/06/2022 par Christophe Perruelle



Gauthier RAVAT

Signé électroniquement le 20/06/2022 par Gauthier Ravat

Stéphanie FLEUR

Signé électroniquement le 20/06/2022 par Stéphanie Fleur



Stéphane DOMINE

Signé électroniquement le 20/06/2022 par Stéphane DOMINE

Signed with **∠ Juniversign**

Johann GUILLET

Signé électroniquement le 20/06/2022 par Johann Guillet

Guillemette REY-LESCURE

Signé électroniquement le 20/06/2022 par Guillemette Rey Lescure



Virginie RAFFIN

Signé électroniquement le 20/06/2022 par Virginie Raffin

Jacques STOULS

Signé électroniquement le 20/06/2022 par Jacques STOULS

Signed with **∠ universign**

Christophe ALEXANDRE

Signé électroniquement le 20/06/2022 par Christophe ALEXANDRE

Signed with Launiversign

Julien DUPRAZ

Signé électroniquement le 20/06/2022 par Julien Dupraz

Pascal JOURDAN Société NOVANCES GRAND LYON

Signé électroniquement le 20/06/2022 par Pascal Jourdan